



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**URI CFDT
CORSICA**

**CETTE CRISE NOUS RAPPELLE QUE L'UTILITE
D'UN TRAVAILLEUR NE CORRESPOND PAS
TOUJOURS A SON STATUT SOCIAL ET A SON
SALAIRE (Laurent BERGER)**

Etat des lieux (non exhaustif)

L'épidémie de CORONAVIRUS a validé un ressenti de la population d'un secteur de la santé aux moyens tant humains qu'en terme de structures d'accueils et de matériels limités.

L'absence de matériels de protections pour les professions les plus exposées (santé , aides à la personnes , pompiers , policiers, éboueurs , salariés de la grande distribution ...) témoignent d'une impréparation de la part de nos gouvernants à cet évènement de portée mondiale.

La massification des tests n'est pas possible par insuffisance de matériels de prélèvements. (Écouvillons ...) et la seule arme de lutte de la propagation de ce virus a été le confinement avec de lourdes conséquences sur la vie économique du pays que l'on détaillera par ailleurs.

Le laboratoire de virologie de l'Université a obtenu après âpre démarche l'autorisation a effectué des prélèvements sur un public prioritaire défini par l'Etat.

Les centres hospitaliers déjà privés de moyens et en grandes difficultés en ont dû faire appel au secteur privé et la solidarité nationale pour faire face à l'accueil et aux soins des patients covid-19 dont nombreux nécessitent de lourds soins de réanimation(intubation).

De nombreuses initiatives privées ont permis le redéploiement de patients asymptomatiques soient en voie de guérison ce qui a libéré des lits dans les centres hospitaliers.

Les patients du fait du confinement sont privé de toute visites ce qui n'aide pas leur santé mentale.

Les EHPAD ont à faire face à l'absence de matériel ce qui les a conduit à se confiner aucune visite et les salariés qui le peuvent sont appelés à vivre sur le leu de travail.

Les médecins infirmiers libéraux, les kiné les aides à domicile ont à faire face à l'absence de matériels de protections.

Cette absence de matériels de protection est récurrente dans d'autres professions (grande distribution pompiers policiers gardiens de prison...)

La poste a déclenché le plan noir au tout début du confinement ce qui n'est pas sans créer de sérieux problèmes notamment dans le rural pour les retraits d'espèces et

l'accès au guichet pour les personnes percevant les droits sociaux au guichet (fin de mois versement des aides sociales).

Les administrations d'Etat, des collectivités et de la Fonction hospitalière ont mis majoritairement leurs salariés en télétravail.

Les CAF les CPAM et l'URSSAF fonctionnent en télétravail et pour la CPAM sur rdv.

L'éducation a du repenser son fonctionnement et mettre en place un enseignement à distance pour lequel une connexion internet et un équipement informatique est nécessaire.

Ce qui dans un premier temps a fragilisé ceux qui ne possède ni l'un ni l'autre soit pour raison de précarité soit pour fracture numérique.

La réactivité de l'éducation nationale est à souligner.

Des photocopies ont été fournis aux personnes démunies des deux éléments et pour ceux qui n'ont pas de matériel l'académie est en train d'équiper les foyers.

Dans les collèges et les lycées l'outil Pronote déjà utilisé remplit bien son rôle.

Dans le rural et en zone urbaine aussi les Visio s'organisent avec les enseignants.

L'Université s'organise aussi.

Les Centres de formation ont du mal à assumer les cours généraux et les apprentis ne sont pas toujours considérés comme des salariés et certains ne sont pas en entreprises soit parce que celles-ci sont fermées soit par méconnaissance de la réglementation.

Il y aura sûrement à regarder au cas par cas le problème des apprentis.

Pour conclure le sujet de l'enseignement la question des examens est un véritable sujet.

Les ports et les aéroports n'assurent plus que le fret et le transport des passagers est réservé à des cas particuliers (urgence médicale déplacement professionnel très encadré)

L'économie est à l'arrêt la fermeture des Hotels Café Restaurants (24% du PIB est issu du tourisme) ,le BTP a stoppé tout activité 9% du PIB) tous les commerces en dehors des commerces de la grande distribution sont fermés bien que les salariés de ce secteur soit quasiment en chômage partiel.

L'arrêt de l'activité économique a eu pour conséquence immédiate la mise en chômage partielle de nombreux salariés dont les salaires sont garantis à 84%, ce qui a terme viendra alourdir le pourcentage de précaires (19% de la population à ce jour) et ce malgré une aide de la CDC de 150€ par foyer (ayant un revenu <à 1,5 smic et dont les revenus ont baissé) la non-rupture du versement des aides à caractères sociales et le maintien des dispositifs particuliers. (aide à l'enfance lutte autonomie de personnes âgées, aide à l'enfance et violence faite aux femmes.

La CDC a aussi pris en appui des mesures nationales pour les entreprises (1500€ sous certaines, prêt bancaires cautionnés BPI avance trésorerie), des mesures complémentaires (2000 € pour les TPE caution sur prêts...).

L'après d'un tel arrêt pose le sujet de la vie après.

Les dispositions mis en place pour aider les entreprises à moyens terme aide directe sous conditions (1550€ +2000€ CDC) et indirecte sous forme de prêts garantis par l'Etat

et la CDC ne semblent pas répondre aux besoins des entreprises comme en témoignent les déclarations des représentants des organisations patronales.

Les outils pour l'accès au dispositif d'aides et de prêt mettent du temps à se mettre en place et les déclarations de chômage partiel par les entreprises n'ont pas été très pratiques. (Site saturé problème pour les nouvelles entreprises)

Les auto-entrepreneurs déclarent être exclus du système. Les services de l'Etat font remonter ces revendications. Affaire à suivre.

LISTAGE DES PROBLEMES RENCONTRES A DIFFERENTS NIVEAUX

LA SANTE DU SALARIE EST MISE A MAL PAR L'ABSENCE DE MATERIEL DE PROTECTION ET LA MISE EN PLACE TARDIVE DES GESTES BARRIERES DANS LES COMMERCES NOTAMMENT ET DANS TOUTES LES PROFESSIONS DE SANTE ET D'AIDE A LA PERSONNE POLICE GARDIEN DE PRISON

Manque de matériels

Pas de massification des tests d'où le confinement.

Polémiques sur un traitement possible de ce virus.

Le laboratoire de l'Université a peiné afin de pouvoir effectuer des tests à des fins médicaux.

Les salariés en maladie ont du mal à obtenir l'attestation de l'employeur ce qui pose un problème pour percevoir leurs indemnités.

Les salariés au chômage partiel vont pour majorité uniquement percevoir 84% du salaire net.

Un manque à gagner réels pour ces salariés ce qui va probablement venir alourdir la demande de droits sociaux.

Bon nombre de petites entreprises auront du mal à franchir le cap et probablement déposeront le bilan.

Certains chefs d'entreprise « invitent » les salariés à démissionner !!!

Les conseillers du salarié ont eu leur autorisation de déplacement quine jours après le début du confinement, se pose encore la question des moyens mis à leur disposition pour accompagner les salariés compte tenu des gestes barrières.

N'est-il pas possible de sursoir à tus licenciement durant la période de confinement ?

Autre sujet concernant les demandeurs d'emploi ayant un trop perçu il est demandé de sursoir au recouvrement des sommes trop perçues durant la période de confinement.

Les chefs d'entreprise signalent les difficultés à faire leur télédéclaration pour leurs salariés mis en chômage partiel et que les outils pour les différentes d'aide tardent à être mis en place.

Des retards préjudiciables à la viabilité de l'entreprise

PENSER APRES

Tout le monde s'accorde à dire qu'il y aura un après.

Quelles leçons tirées d'une telle épreuve.

Il est apparu que les « invisibles » comme on les appelle se sont avérés des éléments déterminants à notre survie. (Caissières éboueurs aide à domicile femmes de ménages).

Cette crise a mis en avant l'importance des petits commerces de proximité et des productions « circuits courts ». Il faudra s'en rappeler. Il ne paraît pas concevable d'oublier leur importance en matière d'approvisionnement au plus prêt afin d'éviter la circulation des populations responsable de la transmission du virus.

Que raisonner en termes de rentabilité pour les services de santé notamment pour les établissements Publics Hospitaliers a mis en danger la vie de tous.

Les décideurs auront à en répondre.

A noter de magnifiques élans de solidarité.

Couturières pour la confection de masque

Don financier pour achat de matériel « respirateurs » venant d'associations ou de comité d'entreprise ou autre...

Dons de matériels et de produits pour la fabrication de gel (eau de St Georges, Aroma Zone, coopérative vinicole, particuliers).

Constatation de la baisse du niveau de pollution (air eau).

Pouvons nous dire que la société basée sur le profit, l'individualisme, le consumérisme, la vie en accélération en a pris un coup.

Le confinement comme arme unique de la lutte de ce virus aura-t-il permis, le recentrage sur l'essentiel l'humain, la reconnaissance de l'utilité de certaines professions (santé enseignants...) de découvrir ou redécouvrir les liens affectifs (familiaux, amicaux...) ?

Autant de questions qu'il faudra se poser tout en imaginant un après économique dans cette société corse dont 1/3 de la population n'avait pas le minimum vital avant.

Quel sera notre rôle à nous société civile dans ce combat de survie ? Quelles leçons en tirer ?

Questions anxiogènes certes, mais de notre réflexion des lueurs d'espoir ainsi que des propositions concrètes peuvent surgir. Il faudra en débattre prendre le temps se poser comparer proposer ...

Gageons qu'il en soit ainsi.

